



Edito

En créant depuis le 01/01/09 l'UES Teleperformance la direction montre clairement son intention produire plus en payant moins.

Dénoncer tous les accords montre à tous le peu d'importance qu'il nous accorde.

En décidant du Plan Social Economique sur TP centre est, la direction montre le peu de considération pour ceux qu'ils appellent collaborateurs.

Sans la forte mobilisation des salariés des sites concernés et l'action syndicale l'affaire aurait été vite exécutée.

Ensemble syndicats et salariés montrent que le grand royaume de Teleperformance est loin de pouvoir imposer sa politique économique boursière sans recevoir en retour le courroux des salariés révoltés!

Cette mobilisation va devoir gagner l'ensemble des sites. C'est un exemple que nous devons suivre pour que nos salaires augmentent et que nos avantages sociaux soient maintenus et améliorés.

Sans la mobilisation de tous Teleperformance va organiser sa production sans aucune considération pour les 8000 salariés. La seule valeur importante à leurs yeux est la valeur boursière respect, intégrité professionnalisme, innovation engagement ne sont que des chimères.

IL N'Y A QUE LES COMBATS QUE L'ON NE MENE PAS QUI SONT PERDUS !!!

SUD VOUS DIT TOUT SEPTEMBRE 2009

sudtpma.unblog.fr

Les news de Teleperformance Grand SUD

S comme Solidaires - U comme Unitaires - D comme Démocratiques

En bref...

Compte rendu NAO Temps de travail 1

Ces réunions ont pour but de renégocier les accords existants avant la création d'une Ues Teleperformance. Comme nous le dénonçons depuis le début le seul but de la direction est de proposer des accords moins avantageux que ceux que nous avons. Sur le temps de pause le nouvel accord ne prévoit que 30 minutes pour 7h de production. Lorsque les syndicats expliquent que pour 7 h planifiées il faut 35 minutes de temps de pause la direction ne trouve qu'à répliquer que pour l'instant les pauses sont toujours payées....

Compte rendu NAO Temps de travail 2

Teleperformance veut casser les 35 heures de travail hebdomadaire. Il propose que la durée conventionnelle du travail passe à 36 heures répartis de la manière suivante :

- o 4 journées de 7h et une de 8heures.
- o 4 journées de 7h30 et une de 6 heures.
- o 5 journées de 7h12.

Il ne parle plus de planning sur 6 jours et les heures supplémentaires seront après les 36 heures.

Les dites 36 heures sont compensées par 4 jours de RTT. Sud et les organisations syndicales dénoncent cette proposition en argumentant sur l'opacité du contrôle du temps de travail par les salariés eux même.

Jour de fractionnement

Comme à son habitude, Teleperformance a demandé aux salariés entre 2 appels de signer un document stipulant que le salarié renonce au jour de fractionnement. Sud vous rappelle que ces jours sont accessibles :

si l'on pose des congés en dehors de la période premier mai au trente et un octobre de l'année et que l'on ait aussi pris douze jours de congés continu durant cette période. que l'on ne peut fractionner la cinquième semaine.

Que le congé doit être pris avec l'accord de l'employeur Les dates de congés doivent être communiquées aux salariés, au moins un mois avant leur départ et ne peuvent plus être modifiées, passé ce délai. Si vous remplissez ces conditions vous avez droit au jour de fractionnement : ne vous laissez pas influencer, vous n'êtes pas obligés de signer !

Union
syndicale
Solidaires

Le PSE de TELEPERFORMANCE CENTRE EST a été suspendu !



Depuis l'annonce du délibéré du référé qui a eu lieu ce Mardi 22/09/09. Nous avons obtenu ce résultat favorable grâce à l'engagement de nos élus, aux soutiens et à la mobilisation des salariés et surtout, aux rapports d'experts (sur le volet économique et l'inspection du travail).

Il est à noter que l'expertise CHSCT est encore en cours, et cela a également plaidé en notre faveur.

Le CHSCT de Pantin est assigné devant le TGI de Bobigny le 25 septembre 2009 à 9h30, nous serons présents et mobilisés pour soutenir nos collègues et membres du CHSCT.

La direction a trouvé bon d'attaquer le CHSCT pour demande abusive d'expertise. Or i en proposant une mobilité à plus de 340 Salariés, la direction avait l'obligation:

- de Consulter les CHSCT de tous les sites concernés.
- de mandater un cabinet indépendant pour mener cette expertise.

Cette absence démontre clairement que pour la direction, accueillir des salariés en « Mobilité » et les conditions de travail sont le dernier de leurs soucis.

Jeudi 24 septembre, Jean Paul Huchon (président de la région Ile de France) viendra sur le Site de Montigny à 11h pour rencontrer les salariés et éventuellement la direction de

Teleperformance. Sachant que sur les sites concernés les directions locales sont priées de ne rien décider et de ne faire que semblant de diriger.

Pour exemple, la démission du Directeur Opérationnel en charge de ce PSE. M Thounens démissionne le 10 septembre 2009, deux jours après la décision de justice suspendant ce PSE. A ce jour, notre employeur, Teleperformance, refuse de communiquer sur les raisons de cette démission, refuse de communiquer officiellement sur son remplacement, refuse de faire venir des responsables et dirigeants pour s'expliquer sur ce plan social, et s'adresser directement aux salariés sur les sites impactés.

D'autre part les salariés affectés par ce PSE, ont prévu plusieurs actions dans les jours qui viennent, afin d'interpeller les médias, l'opinion et les politiques...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer.

Nous restons bien sur mobilisés dans l'attente du jugement sur le fond de ce PSE, qui devrait intervenir le 1er Décembre 2009.

Merci de votre soutien, c'est avec la mobilisation de l'ensemble des salariés de l'Ues Teleperformance que nous gagnerons.



**Sud
Teleperformance**

**REJOIGNEZ
NOUS !**

**SUDPTT 31 : 20, rue Paul Lambert 31023
Toulouse
Tél: 05 62 14 05 10**

